# La lettre des Observatoires

N°11 - avril-mai 2003


## ÉDITORIAL

Laïcité

# Sortir de l'ambiguïté

L'ACTUALITÉ interpelle de plus en plus la laïcité. Dans une émission récente[1], le Premier ministre y fait référence à plusieurs reprises. Quant aux deux ministres de l'Éducation nationale, ils soulignent qu'il faut rappeler clairement «les principes qui doivent animer la vie commune, à commencer par le premier d'entre eux, la laïcité». Quelques parlementaires avancent l'idée d'une loi à son sujet.

Ces propos intéressants ne peuvent, selon nous, suffire à conforter la laïcité.

Un malaise réel affecte notre pays. Les comportements et les violences racistes perdurent. Ce phénomène a commencé avant la guerre en Irak. Parallèlement, des discriminations que l'on croyait à jamais disparues, telles le mépris des femmes, ressurgissent.

**Mettre fin à ces situations inacceptables**, éviter des affrontements entre groupes, maintenir la capacité à vivre ensemble... sont autant d'urgences. Prôner la laïcité, promouvoir les Droits de l'Homme, faire appel à la raison, tout cela est nécessaire. Mais la laïcité implique le respect de l'autre et de sa dignité. Elle va de pair avec la justice sociale. En France, des millions de personnes sont laissées en marge de la société. L'intégration est en panne. Le sentiment d'exclusion grandit. Et avec lui, la perte de confiance dans les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité. Rappeler les principes est indispensable. Mais les faire vivre est une exigence.

**Notre responsabilité, individuelle et collective, est concernée.** Celle de la puissance publique aussi. Or, derrière les paroles en apparence positives, des réalités contredisent les professions de foi laïques du gouvernement. Ainsi, la question de l'enseignement du fait religieux[2]. Dans l'académie d'Aix-Marseille, des représentants de différentes religions sont sollicités pour animer une séquence de formation sur les jeunes et la religion. De nombreuses interventions, dont celles de plusieurs organisations du CNAL, ont contraint le ministère à reculer. Autres illustrations : la cure d'amaigrissement annoncée pour les services publics, le démantèlement de celui de l'Éducation nationale avec la décentralisation et les transferts de missions éducatives, assurées jusqu'alors par l'État, aux collectivités territoriales. Et puis, encore, une énième proposition visant à aggraver la loi Falloux[3].

La laïcité, une valeur pertinente et toujours d'actualité. Certes. Mais les menaces à son égard se précisent. D'évidence, cette situation ambiguë nécessite, dans la conjoncture actuelle, la vigilance et la mobilisation des laïques. Les Observatoires sont un outil adapté pour y contribuer.

24 avril 2003

Le comité de rédaction

*(1) France-Europe-Express du 3-04-03*
*(2) Voir Lettre des Observatoires n° 10*
*(3) Voir communiqué de presse p.3*

**Plaquette du CNAL**

Intitulée «L'École publique pour vivre ensemble», cette production, toujours disponible, reste singulièrement d'actualité.

*Commande à envoyer au CNAL - 209 bd St Germain 75007 Paris, accompagnée du chèque correspondant. (1€ l'ex. ou 5€ les 10). Frais de port à la charge du destinataire.*

## SOMMAIRE


2 Créations d'écoles et collectivités

3 Décentralisation

4 Enseignement religieux



CNAL
Comité National d'Action Laïque
209, boulevard Saint-Germain
75007 Paris
Tél : 01.45.48.47.22
Fax : 01.44.39.23.63



**Ont participé à la rédaction de ce numéro :**
Eddy Khaldi, Christiane Mousson, Thierry Volck, Jean-Louis Biot (secrétaire général du CNAL)

- Revue trimestrielle
- Directeur de la publication : Jean-Louis Biot
- Photos : J-Pierre Lallement
- Maquette : Robert Leroux
- Impression : Technic Imprim